INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES RENNES

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration de l'INSA Rennes

Séance du 12 mars 2026

Délibération n° 2026.03.12-06 portant approbation de l'affectation de la provision pour gros entretien (résidences)

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment les articles R. 719-102 et R. 719-104,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu l'instruction comptable commune du 3 décembre 2024,
Vu les statuts de l'INSA Rennes,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Rennes,

ARTICLE 1
Le conseil d'administration, réuni en sa séance du 12 mars 2026, autorise d'élargir le champ d'utilisation des provisions initialement constituées pour le gros entretien des résidences Cézembre (2020) et Bréhat (2022) à l'ensemble des résidences de l'Insa Rennes.

ARTICLE 2
Il autorise, en outre, d'élargir la liste des dépenses préalablement listées dans les conventions (et qui ont servi de base à la constitution de ces provisions pour gros entretien) à toutes les dépenses dont le seul but est d'assurer le bon état de fonctionnement des installations, en particulier en matière de sécurité des biens et des personnes.

Conformément à la réglementation, n'entrent pas dans cette liste les dépenses ayant pour objet de modifier des installations ou de prolonger leur durée de vie ni les dépenses d'entretien courant, comptabilisées en charges.

ARTICLE 3
Le directeur, la directrice générale des services et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Effectif statutaire : 27
Membres en exercice : 27
Quorum : 14
Membres présents : 16
Membres représentés : 6

INSA RENNES
Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
20, avenue des Buttes de Coësmes - CS 70839 - 35708 Rennes Cedex 7 - France
Tél.+ 33 (0)2 23 23 82 00 - Fax + 33 (0)2 23 23 83 96
www.insa-rennes.fr

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES RENNES

Décompte des votes
Abstention(s) : 0
Pour : 22
Contre : 0

La présidente du conseil d'administration

Catherine FAILLIET

La présente délibération est approuvée.

Document en annexe au présent extrait :
Extrait transmis à la Rectrice Chancelier des Universités le : 27/03/2026

INSA RENNES
Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
20, avenue des Buttes de Coësmes - CS 70839 - 35708 Rennes Cedex 7 - France
Tél.+ 33 (0)2 23 23 82 00 - Fax + 33 (0)2 23 23 83 96
www.insa-rennes.fr

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité